

## ANIMATIONS OCTOBRE 2021

- 🕒 Jeudi 7 Première réunion publique consacrée à la révision du PLU à 20h30 - Salle Polyvalente
- 🕒 Samedi 9 Représentation de la Troupe des 3 coups de Balai à 20h30 – Salle Polyvalente
- 🕒 Mercredi 13 Elaboration calendrier des manifestations 2022 à 20h30 – Salle Polyvalente
- 🕒 Samedi 16 Soirée dansante foot vétérans à 20h30 – Salle polyvalente
- 🕒 Mardi 19 Rencontres du Mardi Après-Midi à 14h00 - Salle polyvalente (annule et remplace le Mardi 12)
- 🕒 Samedi 23 Coupe affouage – inscriptions de 10h00 à 11h30 en Mairie
- 🕒 Mardi 26 Rencontres du Mardi Après-Midi à 14h00 - Salle polyvalente
- 🕒 Mardi 26 Assemblée générale de la bibliothèque à 19h - Bibliothèque

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2021

Le Conseil Municipal.



- a été informé de 8 dossiers de DPU retournés sans préemption à savoir :
  - . Terrain sis RD 1075
  - . 78 Chemin des Lauriers
  - . 17 La Prairie
  - . Terrain Lieu-Dit Le Cotillon
  - . 719 Route du Quart d'Avard
  - . 355 Chemin de Portant
  - . 21 La Morandière
  - . Terrain Chemin des Lauriers
- a décidé le versement d'une subvention de 150.00 euros au profit de l'Association « le P'tit Abri » ;
- a renouvelé pour 3 ans le contrat de maintenance conclu avec la Société MICROBIB pour le logiciel de la Bibliothèque ;
- a autorisé le Maire à signer une convention avec le Conseil Départemental pour les travaux qui seront à réaliser sur la RD64d face aux monuments aux morts du village (Création de trottoir et places de stationnement) ;
- a approuvé les nouveaux règlements des services périscolaires suite à des « toilettages » devenus nécessaires pour une meilleure lisibilité ;
- a revalorisé les tarifs applicables aux TAP inchangés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014 en passant les ateliers à 2.00 euros au lieu de 1.50 euros, le premier atelier restant gratuit pour les familles (coût pris en charge par la collectivité) ;
- a décidé de rémunérer les enseignants dans le cadre des TAP selon les barèmes en vigueur ;
- a accepté le devis de Falaise TP d'un montant HT de 6 183.00 euros pour la réfection de l'enrobé entre les travaux en face du Monument aux Morts et l'accès aux points d'apports volontaires Route de la Mairie ;
- a pris connaissance de divers comptes rendus de réunions et a été informé de l'avancement de divers dossiers.

# CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal



- a été informé d'un dossier DPU retourné sans préemption à savoir 65B Allée des Douvres ;
  - a pris connaissance d'un état de produits irrécouvrables dressé par le comptable public et a approuvé l'admission en non-valeur de ces recettes pour un montant total de 34.60 euros ;
  - a accepté la rétrocession de la voirie, de l'éclairage public et des espaces verts du Lotissement Les Marguerites ;
  - a décidé de limiter l'exonération de 2 ans de la TFPB (taxe foncière propriétés bâties) en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et reconversion de logements ruraux en logements réduite de 40% de la base imposable ;
  - a décidé d'adhérer au service de conseil en énergie partagé proposé par la Communauté d'Agglomération ;
  - a retenu la Société INFRATECH en qualité de Maitre d'œuvre pour les travaux d'aménagements du Chemin des Buclanes suite à la consultation de Juillet 2021 ;
  - a décidé de se faire accompagner par l'Agence Départementale d'Ingénierie pour étudier un aménagement de la Route de l'Ecole, route qui sera amenée à desservir la future résidence séniors et autre ;
  - a décidé de modifier le tableau des emplois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 en vue du remplacement de la Secrétaire de Mairie ;
  - a validé deux devis pour la réfection du mur du cimetière suite à l'incendie de cet été à savoir :
    - . Rollet Création d'un montant TTC de 3 108.00 euros (réfection du mur),
    - . Eurl Lacombe d'un montant TTC de 3 654.00 euros (installation d'une clôture type « la Toulousaine »).
- Le Conseil Municipal souhaite que ces travaux soient impérativement terminés pour la Toussaint et prend acte qu'une déclaration a été faite à l'assurance de la collectivité ;
- a pris connaissance que dans le cadre de la révision du PLU, une réunion publique aura lieu le 7 octobre 2021 à 20h30 à la Salle Polyvalente ;
  - a été informé que l'installation des nouveaux jeux de la Morandière est terminée. Il est rappelé que pour cette installation la commune va percevoir une aide de la Région ;
  - a fait un point sur la rentrée des classes et sur les inscriptions TAP ;
  - a pris connaissance du bilan suite à l'organisation du forum des associations en date du 4 septembre. Il sera présenté aux responsables des associations lors de la réunion d'élaboration du calendrier des fêtes du 13 octobre ;
  - a été informé de l'avancement de divers dossiers.

NB : prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 14 octobre 2021 à 20h15 à la Mairie.

## ÉTAT CIVIL

<u>Naissances</u>	
Milo DUCROUX	3 août
Ethan GUILLON	12 août
Maïna BAKELE	17 août
<u>Mariages</u>	
Yolaine PETGES & Nicolas GELIN	7 août
Christelle RICHARD & Jean Luc JOSSERAND	21 août
<u>Pacs</u>	
Amélie VACLE & Jérôme GUILLON	12 juillet
<u>Décès</u>	
Guy DUCULTY	25 juillet
Paul BELLATON	6 août



## COUPE AFFOUAGE

Suites des coupes n°2 et 3 commencées en 2018 :

Inscriptions en mairie le Samedi 23/10 de 10h à 11h30 moyennant un chèque de 10.00 euros à l'ordre du Trésor Public.

**Aucune inscription ne sera acceptée si le règlement n'est pas effectué ce jour-là**

Vu le peu de bois disponible, seules les personnes inscrites en 2018 seront acceptées.

Il y aura aussi la distribution des têtes de chênes de la coupe n°3.

## REPRESENTATION THEATRALE



Samedi 9 octobre 2021 à 20h30 à la Salle Polyvalente représentation des Trois Coups de Balai avec « Passé Composé » une pièce de Caroline FILESPA. Entrée gratuite avec participation au chapeau. Conditions sanitaires en vigueur.

## NOUVELLE ASSOCIATION



Venez découvrir le nouveau cours de yoga proposé tous les mercredis (hors période de vacances) de 9h à 10h30 à la Salle Polyvalente de Certines.

Animés par Magali de l'Association « Le P'tit Abri », les cours comprennent un temps de travail postural (Asanas) qui s'inspire de différents types de yoga : Hatha yoga, Natha yoga, Yin yoga, Vinyasa yoga et Yoga Nidra. Un yoga à la fois doux et profond. Les cours proposent également un travail respiratoire (Pranayama), un temps de relaxation suivi d'une méditation (guidée ou de pleine présence).

Présentez-vous directement à la Salle des Fêtes un mercredi pour une séance d'essai (vous n'avez besoin d'aucun matériel).

Pour plus d'informations joignez Magali au 06.35.30.54.00

Pour découvrir l'ensemble des activités de l'association rendez-vous sur le site : <https://leptitabri.wixsite.com/certines>

Namaste !

## COUPURE EDF MARDI 19 OCTOBRE 2021

De 8h15 à 13h45 :

- Chemin de Pavanan

De 14h30 à 14h35 :

- Etang de Pompaloup - Allée des Bouleaux - La Morandière - Allée des Tournesols - Les Cadalles - le Clos Multin - Route de l'Ecole - Clos Fleuri - Les Acacias / Lieu-dit Cotillon - Route du Saix - Allée des Pinsons - Chemin du Rippy - Allée des Fauvettes - Allée des Mésanges.

De 8h15 et 8h30 – entre 14h30 et 14h45

- Salle Polyvalente

# REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CERTINES

## Réunion publique à la Salle Polyvalente

### Jeudi 7 octobre 2021 à 20H30

Nous vous invitons à la première réunion publique consacrée à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 07 octobre 2021.

Les points suivants seront abordés :

- En introduction, pourquoi cette réunion publique ?
- Pourquoi la révision du PLU ?
- Qu'est-ce qu'un PLU EN 2021 ?
- Comment travaille-t-on sur un PLU ?
- Avancement du travail
- Moment d'échanges et de discussion.

Cette réunion publique entre dans le cadre de la « concertation » avec la population. Il s'agit d'intégrer la population à la réflexion globale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU synthétisera la politique que les élus souhaitent retenir en matière d'aménagement du territoire.

**Cette réunion concerne donc la politique globale de la commune, et non des questions d'intérêt privé.**

**➤ A ce jour, le pass sanitaire sera demandé pour assister à cette réunion publique**